

Atelier Négociations

Chez Bénédicte

Présence : Bénédicte Kermadec, Délina Pierre, Caroline Leloup, Marie Maurin, Karen Waks, Céline Breuil-Japy, Maggie Perlado, Joëlle Binisti, Lara Gallouët, Juliette Baumard, Natasha Gomes de Almeida

L'atelier a commencé par la relecture du compte-rendu de l'atelier négociations de 2010 (en pièce jointe) car ce point reste toujours très actuel.

« Avant le premier entretien, téléphonique ou de visu, **primordial de s'auto-motiver**, et de se répéter en boucle certains principes de base qu'il faut garder en **ligne de mire** tout le long que durera la négociation :

- *Je suis confiant-e et sûr-e de son bon droit : le salaire de scripte n'est pas surestimé.*

- *Je tente de rester ferme tout en gardant une calme assurance, je ne m'emballe pas ni ne me laisse marcher sur les pieds*

- ***Je me bats pour moi, mais aussi pour les autres**, et plus particulièrement pour les autres femmes dont la profession est souvent dévalorisée*

- *Le boulot du directeur de prod est de revoir les prix à la baisse, donc c'est logique qu'il fasse tout pour baisser mon salaire (arrêter d'être naïf et accepter l'idée que le directeur de production a parfois un intérêt sur les économies qu'il sera capable d'engranger ?).*

Attention à ne pas me laisser embarquer dans son possible chantage affectif, du genre 'on est tous logés à la même enseigne.

- *Pour être respecté-e, je ne dois pas me laisser faire car ma valeur professionnelle est en cause : plus je saurai défendre mes droits et mon salaire, plus la personne que j'ai en face aura du respect pour moi*

- *Se dire que pour bien travailler, il faut être bien payé.*

- *Ne pas oublier ce que je vaudrais et **l'importance de mon travail**, à mettre en avant selon le type de projet : premier film d'un jeune réalisateur qui a besoin de quelqu'un d'expérimenté, lourdeur du travail avec les multi-caméras...*

• *Ne pas se laisser impressionner et **savoir s'opposer**.*

*Au départ, **définir le type de projet** pour lequel nous sommes contacté-e-s, car la démarche de négociation ne sera pas la même. Ne pas oublier que, sur certains projets, nous sommes interchangeables, et que nos employeurs (ou les metteurs en scène) se fichent que ce soit nous ou quelqu'un d'autre. »*

En pratique, l'idée est d'entrer en négociation progressivement.

D'abord, par exemple, lors d'un premier entretien téléphonique, être très positif sur le projet mais sans rentrer dans les détails, éviter de parler d'argent au téléphone. Il faut jouer le temps pour obtenir un rdv.

Quelles sont les choses à négocier ?

- **Salaire**
- **Temps de préparation du film**
- **Heures de prépa tournage et finitions**
- **Mise à disposition du matériel**
- **Assistante et stagiaire**
- **Voyages et défraiements**

Globalement, il faut laisser des ouvertures, toujours en jouant sur le temps.

Si vous n'êtes pas d'accord sur un point, ne pas s'y opposer tout de suite mais proposer d'en reparler plus tard en réfléchissant à des solutions.

Il faut être très ferme sur ce que l'on veut, ce que l'on vaut tout en étant détendu. Il faut tenter de faire croire que c'est votre interlocuteur qui trouve la solution.

Si la solution n'est pas trouvée, repousser à plus tard, voir même en cours de tournage.

Pour le **salaire**, nous sommes en droit de demander le minimum syndical, mais aussi demander +10%, +20%, etc... en fonction de l'expérience, de comment on est arrivé sur le projet (par le réal est un gros bonus), de la difficulté du projet...

On remarque souvent que plus on demande, plus on se fait respecter. Et pour cela il faut être convaincu d'être une bonne scripte et d'apporter une valeur ajoutée au film.

Et puis, souvent, plus on demande, plus on peut négocier.

Pour le temps de **préparation du film**, il est spécifique en fonction du projet, mais prenons en référence notre tableau de préparation (en PJ) pour bien rendre compte de tout le travail fourni en amont du tournage. Et plus il y aura des réunions, repérages, lectures, etc, plus nous devons demander des jours en plus.

Les **heures de prépa** du matin sont souvent incluses dans le forfait des 43/46 heures de la CC.

Pour les heures de **finitions**, nous sommes à même de demander une rémunération pour ce temps de travail. Certaines scriptes travaillent sur le plateau en fin de journée, d'autres à la maison.

Il semble tout à fait légitime de demander ½ heure, voir 1 heure en fonction des journées.

Pour les heures supplémentaires, on peut laisser la négociation ouverte, et demander aux autres techniciens ce qu'ils ont négociés voir même de renégocier en cours de tournage s'il y a abus. (ass cam, perchman)

Pour la **mise à disposition du matériel**, sachez que des assistants mise en scène et des assistantes de prod se la font payer, il n'y a pas de raisons que nous ne fassions pas de même.

En fonction des méthodes choisies, on peut argumenter en disant que travailler en numérique coûte bien moins cher que l'achat de cahier ou de cartouche photo (faire même le calcul et le montrer), que le suivi se fait par mail et donc plus rapide et plus sécurisé.

Pour la manière de payer cette mise à disposition de matériel, plusieurs méthodes sont possibles, soit par factures, soit sur la fiche de paie (imposable), en forfait kilométrique, etc... pleins de solutions sont possibles.

Il faut bien lister tout le matériel mis à disposition et l'envoyer par mail.

Pour l'**assistant(e)**, il faut déjà être persuadé soi-même que nous avons besoin d'une assistante.

L'argument de plusieurs cameras est toujours bonne à dire, mais il faut aussi jouer la carte de la continuité pour la faire rester tout du long.

Notre implication à la mise en scène, nos sollicitations du réalisateur, les découpages du matin, etc nous laissent peu de temps pour la gestion des rapports image, du mouchard, voir même du rapport de production. Nous avons besoin d'être accompagné pour être au top de l'efficacité.

Quand à la proposition de la stagiaire conventionné, il est utile de rappeler au directeur de production, qu'il existe une législation autour des stagiaires conventionnés (heures de présence max, pas de nuit, doit suivre ses cours) et que nous ne pouvons pas avoir quelqu'un de manière disparate sur l'ensemble du film. Continuité oblige ;-)

Pour les **voyages**, c'est au bon vouloir du directeur de production, quelques uns veulent bien payer les voyages et du coup ne pas donner de défraiement.

Pour les **défraiements**, il faut demander un tableau de défraiement par semaine pour bien vérifier les virements.

Nous allons nous renseigner sur le flou concernant heure de travail ou heure de transport en fonction du kilométrage parcouru.

Pour clore ce compte-rendu, je reprends la conclusion de l'atelier de 2010 qui reste une fois de plus très actuel :

« Pour avancer, mûrir, prendre confiance en soi, n'hésitons pas à partager nos expériences sur Cris : quelles conditions on a obtenu par rapport à ce qui était proposé initialement, ce que l'on a pas pu avoir, ce sur quoi on s'est battu... C'est en comprenant comment les collègues procèdent que l'on peut arriver à se positionner et à OSER ! »